



# Bulletin Municipal n°18 : décryptage



## BIEN VIVRE MORIGNY-CHAMPIGNY

06.85.54.79.59 - www.bvmc.fr - contact@bvmc.fr

Un bulletin municipal du mois de juin 2025, reflet d'une tribune politique déguisée, à neuf mois des élections municipales...

**0%** d'augmentation des taux des taxes communales... Vraiment ?

- ✘ Augmentation des bases de calcul de 1,7% en 2025
- ✘ Augmentation de la taxe communale de **plus de 7,5%** en 2023
- ✘ **Forte augmentation** des taxes pour les professionnels
- ✘ **Explosion** de la contribution aux déchets verts **en toute opacité**

### Budget : 3 millions d'euros d'excédent

- ✘ Garantie de plusieurs **millions d'euros** sur des décennies offerte au bailleur du centre-bourg
- ✘ Bâtiments et équipements publics **dégradés**
- ✘ **Forte baisse** des effectifs et des services publics

### Voirie : trop peu ; trop tard !

- ✘ De nombreuses rues et trottoirs **oubliés**
- ✘ Travaux **précipités** dans un but électoral
- ✘ Absence de **stratégie** à long terme

### Concertation sur le centre-bourg

- ✘ Des décisions unilatérales prises par un seul homme
- ✘ Chantier désorganisé et dangereux ; aucune protection des piétons
- ✘ Des commerçants laissés pour compte

### Des années d'inertie sur le logement social

- ✘ Commune en « carence SRU » = perte de souveraineté de la commune
- ✘ Aucun plan sérieux et progressif sous la mandature actuelle
- ✘ Des solutions précipitées et du logement social imposé sans débat

A la lecture de l'édito de Monsieur le Maire, nos idées sont visiblement plagiées.

← Plus de détails au verso →

Imprimé par Exaprint - Ne pas jeter sur la voie publique

## 1. Quand nos valeurs sont reprises, mais pas respectées

Les mots « proximité », « concertation », « bien vivre », « écologie », « transparence » ou encore « solidarité » sont omniprésents dans l'édito de Monsieur le Maire. Ce sont les mots que nous portons depuis la création de notre association.

Mais ces mots sont-ils suivis d'actes ?

A titre d'exemple, quand un projet aussi structurant que le **réaménagement du centre-bourg passe en 100% logements sociaux et aidés, sans consultation**, ni information / explications à ses plus proches adjoints, sans qu'aucun débat ne soit organisé, ni même un vote du conseil municipal, **où est la transparence ? Où est la participation ?**

Quand le plan de chantier est simplement présenté aux riverains qui ne peuvent que s'adapter et encore moins avec les commerçants qui souffrent au quotidien, sans écoute attentive de la Municipalité, **où est la solidarité ?**

Quand les **décisions sont prises en comité très restreint**, que les élus de la majorité découvrent les projets une fois figés et validés plusieurs mois après, que ces mêmes élus doivent se contenter d'écouter M. le Maire se satisfaire de sa gestion en toute autonomie, **où est la co-construction ?**

## 2. Le mirage du 0 % d'augmentation d'impôt

En couverture du bulletin, un grand « 0 % » frappe les regards. Pourtant... :

- La revalorisation des bases d'imposition, décidée nationalement (+1,7% en 2025), entraîne mécaniquement une augmentation de la taxe locale ;
- La commune a bel et bien augmenté plusieurs taux d'imposition : la taxe foncière, mais aussi la Cotisation Foncière des entreprises à un taux bien au-dessus de la moyenne du département.
- Enfin, **souvenons-nous** il y a quelque temps de la vive émotion provoquée par la **facturation pour les déchets verts**, intégrée « discrètement » lors du **second appel du SEDRE** dont notre Maire est le Président. Pour conséquence : une **explosion de la facture** pour tous les Morignacois, foyers et entreprises !

## 3. Un budget en excédent... Mais pour quoi faire ?

Le budget communal est présenté comme un succès technique, avec plus de **3 millions d'euros d'excédent**. Ce chiffre est brandi comme une victoire, comme un véritable objectif du mandat.

Mais ce « succès » a un prix ! Il impacte directement les services pour les habitants. Comment justifier un tel excédent quand la **voirie reste dégradée** dans plusieurs quartiers, que **certain services manquent de moyens ou en sont privés, que des écoles et les bâtiments publics attendent des rénovations** depuis des années ? Accumuler l'argent public sans l'investir, réduire drastiquement les moyens accordés aux services municipaux, c'est perdre du temps précieux pour améliorer concrètement la vie des Morignacois.

## 4. La question du logement social

La commune est de nouveau en « carence SRU » et elle sera probablement reconduite en 2026. Cette situation était inévitable : Morigny-Champigny fait partie des 10 communes en France les plus pauvres en logements sociaux (2 logements seulement pris en compte lors du dernier comptage de la Pré-

fecture) alors qu'il en faudrait 460 pour assurer une conformité légale ! Rappelons que les obligations de la loi SRU pèsent sur notre commune depuis 2002...

Concrètement, **quels sont les impacts ?** Ce sont notamment des pénalités financières plus importantes mais, plus grave, la commune perd sa souveraineté au profit de l'Etat :

- **la préfecture peut imposer les projets de logements sociaux ;**

- **les habitants de Morigny-Champigny ne sont plus prioritaires pour les rares logements sociaux existants.**

C'est un fait et le bulletin n'en parle pas. Il évoque cette contrainte sans jamais interroger les causes.

Pourtant, aucun plan global équilibré, progressif et sérieux pour rattraper le retard n'a été mis en œuvre dès le début de son premier mandat, ce qui aurait pourtant été nécessaire !

**Pire encore** : Morigny-Champigny lance **des actions judiciaires pour contester la position préfectorale qu'elle sait pourtant inéluctable** ; et la commune perd ses procès (la Cour d'appel administrative de Versailles a rendu deux décisions en ce début d'année) s'exposant ainsi à des **frais de Justice importants** pour un résultat discutable.

Sous pression, les chantiers sont concrétisés dans la précipitation et M. Le Maire fait mine aujourd'hui de s'opposer à des projets comportant une part élevée de logements sociaux (projets à 100% notamment) lorsqu'il évoque ces sujets à l'ordre du jour des derniers conseils municipaux...

Sous ces artifices, Monsieur le Maire oublie de préciser :

- qu'il a lui-même, en 2021, changé unilatéralement la destination du centre-bourg pour en faire du 100 % logement social et aidé sans avis ni débat auprès du Conseil Municipal ;
- qu'en raison de la carence prononcée par la préfecture, il n'a plus le pouvoir de moduler la programmation, ni de bénéficier du droit de réservation sur les logements créés au bénéfice de nos enfants, aînés et agents.

Pourtant, **il avait les moyens d'agir en amont** (révision globale du PLU qu'il a reportée sans cesse, mobilisation du foncier, négociation d'un contrat avec l'État, etc.) et qu'il ne l'a pas fait ! Aujourd'hui, ce double discours coûte cher aux Morignacois !

Nous, nous croyons à une urbanisation maîtrisée, discutée, planifiée, équilibrée et juste.

## 5. Voirie : un effort trop tardif et encore insuffisant

Certes, des travaux sont engagés. Mais ils arrivent en fin de mandat, avec des annonces massives regroupées... **juste avant l'élection !** La répartition des investissements est inégale et certains axes prioritaires restent à l'abandon. La programmation manque de lisibilité, et certains secteurs ne bénéficient d'aucune amélioration, en dépit des demandes répétées des habitants.

## 6. Gouvernance participative : un mythe

Une réalité à construire, pas à proclamer !

Le bulletin valorise de prétendues commissions citoyennes et des consultations régulières. Mais très peu de citoyens en connaissent le fonctionnement et aucun retour public n'est fait sur les propositions citoyennes. **La démocratie locale ne se décrète pas, elle se pratique !**

**Le bien vivre ne se construit pas par effet d'annonce, mais avec sincérité et vers l'action utile. C'est cette vision que nous porterons avec vous : Bien Vivre Morigny-Champigny, avec vous, pour vous, depuis le début !**